



LE 22 MARS 2018
PAR LA GRÈVE ET LES MANIFESTATIONS
Défendons
toutes et tous
la Fonction publique !

LE 22 MARS DEFENDONS LA FONCTION PUBLIQUE

Le gouvernement vient de franchir un nouveau cap le 1er février dernier.

En préconisant un **plan de départ volontaire** pour accompagner les abandons de missions et les nouvelles **suppressions d'emplois envisagées**, le **recours accru** au non-titulariat et à **la précarité**, l'extension du **salaires au mérite** et donc de la rémunération accessoire et discriminante, **la diminution des instances** de représentation du personnel, c'est à une nouvelle attaque d'une très grande violence à laquelle se livre le Gouvernement.

Si des doutes pouvaient subsister chez certaines et certains, ils n'ont plus lieu d'être !

Le gouvernement porte un projet de casse de la Fonction publique, des valeurs progressistes qu'elle porte et, à rebours de ses déclarations de façade, a choisi la voie de la confrontation.

L'heure n'est donc plus à d'éventuelles hésitations mais bien à l'action.

C'est pourquoi, la CGT Fonction Publique se félicite de **l'appel unitaire très large** à la grève et aux manifestations **dans le cadre d'une intersyndicale nationale le 22 mars**, initiative pour laquelle elle a beaucoup milité.

Parce que la Fonction publique est notre bien commun et qu'un grand nombre des revendications mises en avant dans les trois versants de la Fonction publique partent d'un même constat et poursuivent les mêmes buts, la CGT appelle également à la convergence de toutes les luttes ce 22 mars.

POUR

- ✓ Une négociation salariale immédiate pour le dégel de la valeur du point d'indice, le rattrapage des pertes subies et l'augmentation du pouvoir d'achat ;
- ✓ L'arrêt des suppressions d'emplois et les créations d'emplois statutaires dans les nombreux services qui en ont besoin et non un plan destiné à accompagner de nouvelles et massives suppressions ;
- ✓ Un nouveau plan de titularisation des contractuels, de nouvelles mesures pour combattre la précarité et non pour favoriser son extension comme le préconise le gouvernement ;
- ✓ Des dispositions exigeantes pour faire respecter l'égalité professionnelle ;
- ✓ L'abrogation du jour de carence ;
- ✓ L'abrogation de l'article 93 du Statut de la FPH qui permet de licencier un fonctionnaire hospitalier ;
- ✓ La défense et la pérennisation du système de retraite par répartition et des régimes particuliers ainsi que l'amélioration de la reconnaissance de la catégorie active et de la pénibilité.

Ce qui impose une rupture radicale avec les politiques d'austérité

MANIFESTATION
INTERSYNDICALE A ALBI
LE 22 MARS 2018
14h PLACE DU VIGAN

CGT, FSU, FO, Solidaire UNSA, CGC, CFTC